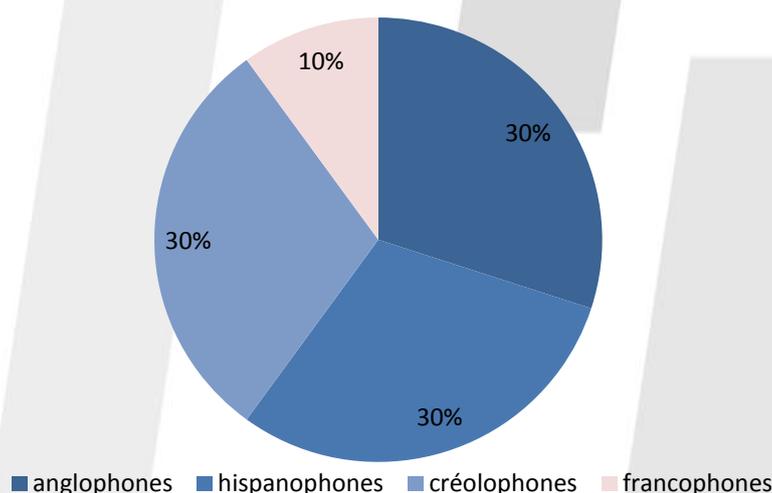


# La formation professionnelle des enseignants en français langue étrangère

## Contexte linguistique

A Saint-Martin, la langue officielle est le français. Toutefois, le tissu démographique se caractérise par une population « de souche » totalement anglophone (et ce depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle) à laquelle des milliers de migrants se sont joints, essentiellement hispanophones et créolophones.

Les francophones (originaires de France hexagonale et des Antilles françaises) ne représentent qu'environ 10% de la population scolaire.

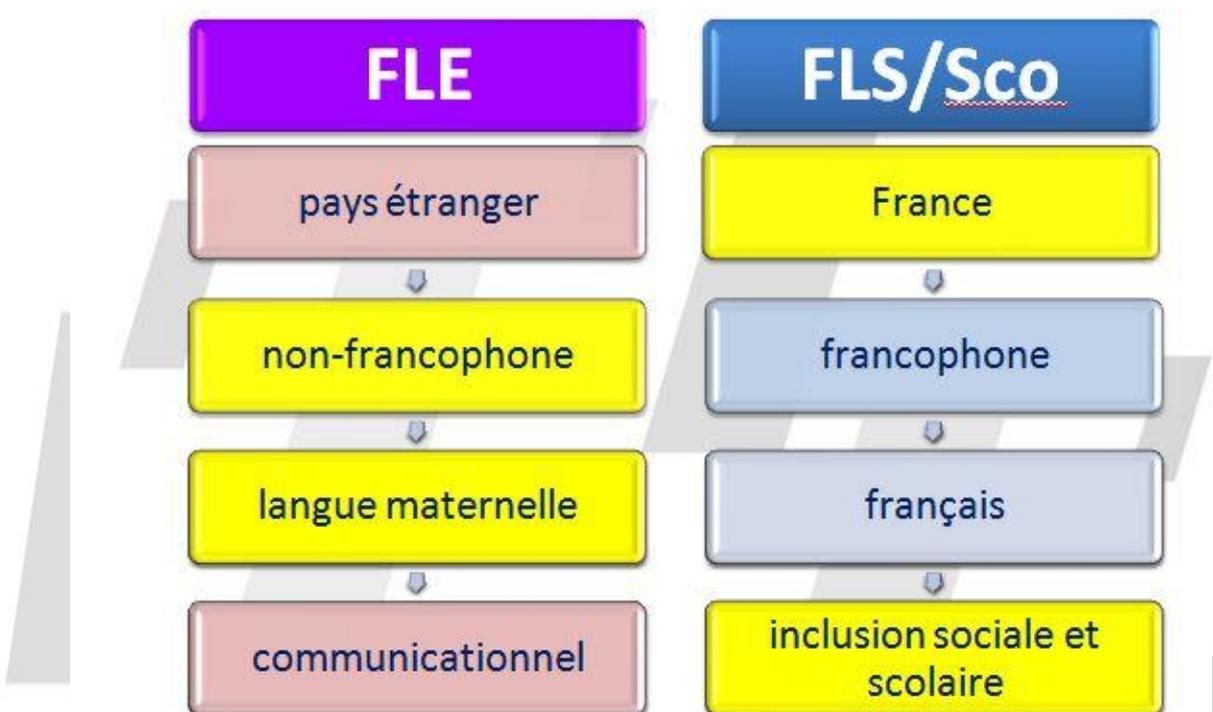


L'allophonie scolaire est donc un fait essentiel à Saint-Martin à considérer dans toute pratique pédagogique.

Outre les élèves, l'environnement socioculturel des élèves (familial et social) est non-francophone.

L'environnement global n'est donc pas propice aux réinvestissements pédagogiques francophones, ni au développement de la culture française : dès la sortie des classes, les échanges oraux sociaux entre jeunes se font en langue anglaise (devenue vernaculaire, mêmes pour les migrants). L'élève, scolarisé en territoire français, n'utilise pratiquement jamais le français.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de développer la didactique du français langue étrangère en complément du français langue seconde et/ou de scolarisation, sans pour autant l'omettre de nos stratégies d'apprentissage de la langue. Les langues maternelles du public cible sont un levier qui doit permettre d'atteindre les objectifs communicationnels et d'inclusion scolaire et sociale.



Le ministère de l'Éducation nationale – conformément à l'article L.111-1 du Code de l'éducation, qui garantit à chacun l'accès à l'instruction - met en œuvre de nombreux moyens dédiés aux ENAF, afin de développer des dispositifs spécifiques, des CASNAV, des méthodes adaptées et le recrutement d'enseignants spécialisés.

**Toutefois au vu du contexte linguistique de ce territoire, il a été décidé de former tous les enseignants en poste à Saint-Barthélemy et Saint-Martin, du premier et du second degré, à la didactique du FLE, par un projet innovant.**

## Cadrage

Ce projet s'appuie sur ce contexte linguistique en lien avec la demande institutionnelle :

### **Au niveau national**

La considération de la situation de nos élèves est inscrite dans la loi pour la refondation de l'École. Le plan pour vaincre le décrochage scolaire confirme *qu'il est nécessaire de comprendre la situation d'un élève pour coordonner l'action éducative qui doit être menée*. La formation des enseignants à une didactique adaptée s'inscrit ainsi dans une politique globale de prévention du décrochage, déclinée en une série de mesures :

- Plan de prévention de l'illettrisme, qui doit « permettre l'acquisition de la maîtrise du français et une meilleure compréhension du fonctionnement de l'École pour des familles allophones » ;
- Plan de formation 2016 qui « vise à souligner l'importance de la valorisation des élèves (...) et à sensibiliser les professeurs aux signes précurseurs du décrochage » ;

- Coordination des « modules de formation permettant à tous les enseignants de mieux comprendre la diversité culturelle et de tirer profit du plurilinguisme, afin de permettre aux élèves de meilleurs apprentissages » (Loi pour la refondation de l'École : amélioration de la scolarisation des élèves allophones) ;

### ***Au niveau académique***

- L'introduction de nouvelles pratiques pédagogiques pour la réussite de tous les élèves est inscrite dans le projet académique ainsi que la prise en compte de l'enracinement linguistique et culturel des élèves

### ***Au niveau local***

- A l'échelle de Saint-Martin, la collectivité « peut, en vertu de l'article L.O. 6314-9 [du code général des collectivités territoriales] déterminer les conditions dans lesquelles est dispensé (...) l'apprentissage de la langue française et, en vertu de l'article L.O. 6314-10, adopter un plan de développement de l'enseignement de la langue française tendant à prendre en compte les spécificités culturelles et linguistiques de Saint-Martin.
- Le service de l'Education pour les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin a donc pris l'initiative de traduire ces recommandations et mesures nationales, académiques et locales en une série d'actions dont, la formation des enseignants aux techniques du FLE, afin de leur permettre de faire évoluer leurs pratiques pédagogiques en faveur de la population scolaire du territoire : la déclinaison du projet académique – **D'PASS** – inscrit cette priorité (fiche action n°29).

## Le projet

### Définition

Ce projet consiste à former les enseignants volontaires de St-Barthélemy et St-Martin à la didactique du français langue étrangère.

- Il a pour mission de faire évoluer les pratiques pédagogiques en vue de faire réussir tous les élèves.
- Cette formation se déroulera à distance, en ligne, hors temps scolaire.

### Partenaires



### Moyens

Le coût de la formation s'élève à près de 100 000,00 euros.

Le ministère de l'Éducation nationale a accepté le recrutement de deux enseignants référents FLE (ETP) pour accompagner les participants à cette formation : suivis individualisés, en présentiel.

Le Service de l'Éducation des collectivités de St-Barthélemy et de St-Martin met à disposition un chef de projet, chargé du pilotage de cette action, ainsi que les moyens logistiques afférents : espaces de travail, salles de visioconférences, salles de réunion.

### Indicateurs de réussite

- Nombre d'enseignants volontaires
- Assiduité : % d'enseignants ayant accomplis les modules de formation
- Nombre de modules effectués par les participants
- Nombre de certificats délivrés
- Pratiques pédagogiques en FLE observées
- Résultats des élèves (année n+1) aux évaluations nationales et de circonscription.

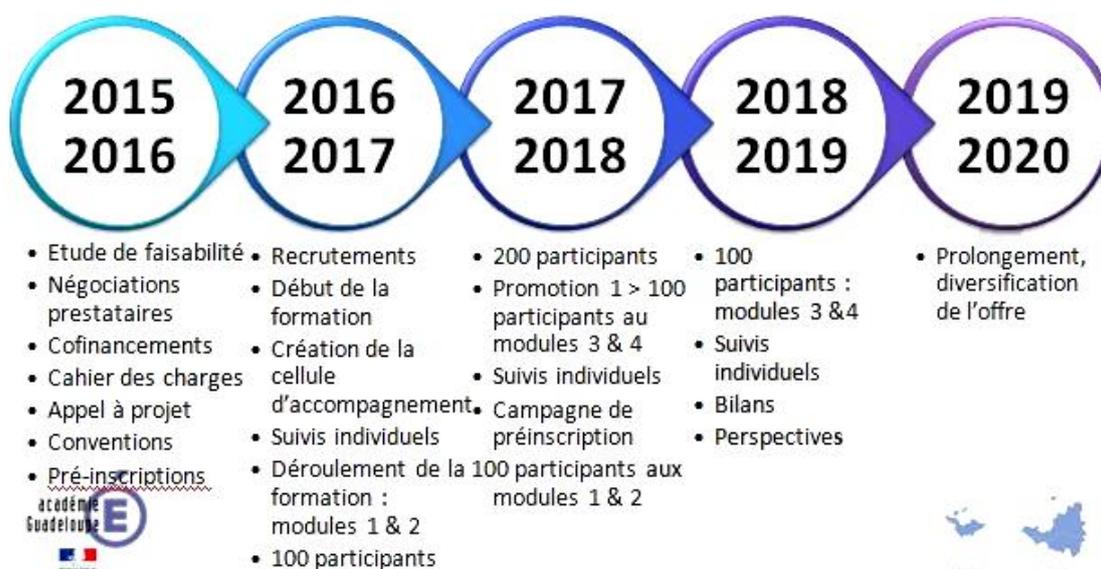
### Mise en œuvre

**Période de réalisation du projet** : Trois années, auxquelles s'ajoutent une année de préparation et une année de prolongement.

**Organisation des participants** : 200 enseignants sur l'ensemble de la période, répartis en sept secteurs géographiques.

- Tous les enseignants titulaires en poste sur le territoire.
- Volontaires et engagés moralement à la mise en pratique pérenne de la didactique du FLE
  - Promotion 1 : 100 enseignants
  - Promotion 2 : 100 enseignants

## La formation professionnelle en français langue étrangère à Saint-Martin

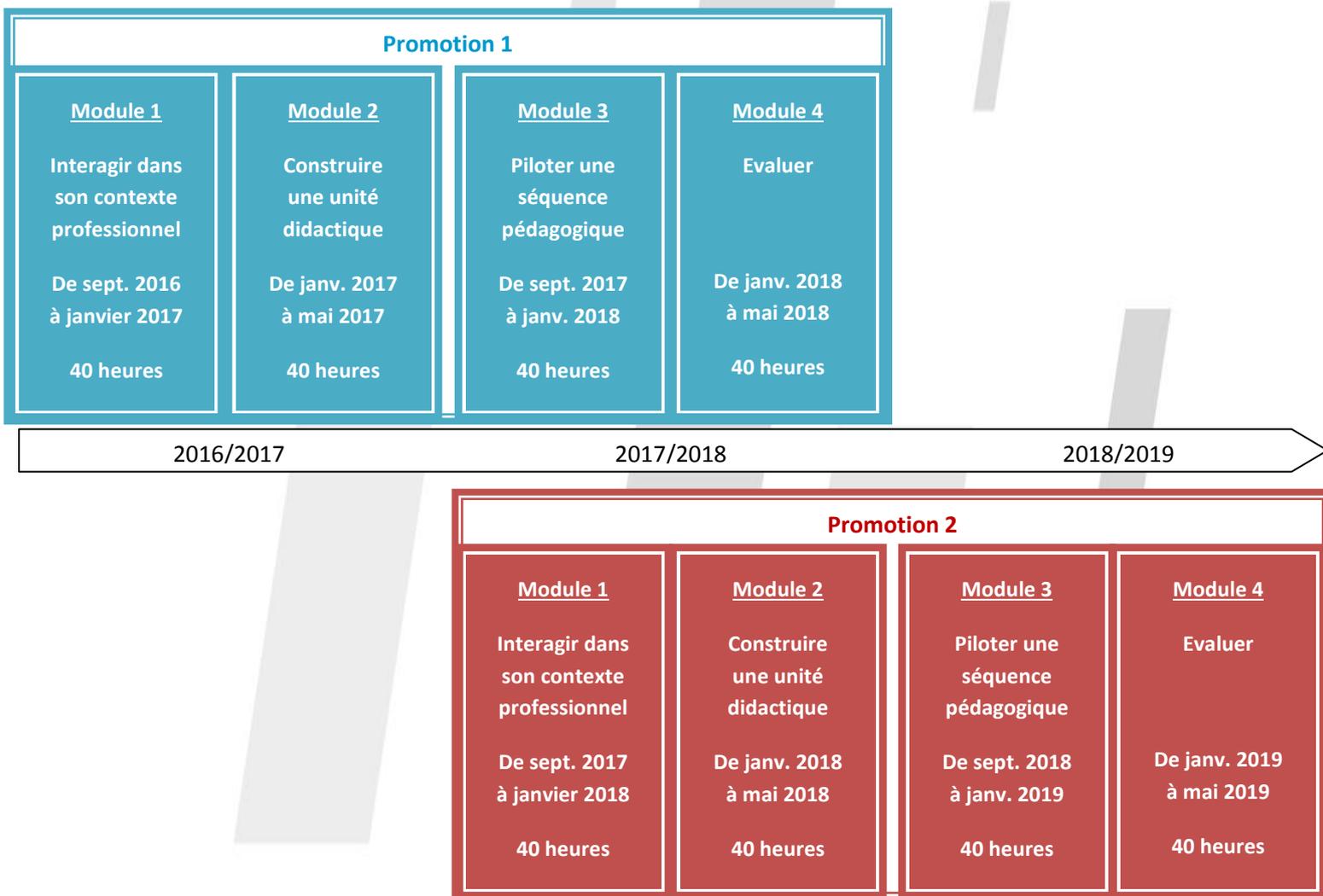


Beaufour O.

## Contenu de la formation

**Caractéristiques :** Formation en ligne, avec tuteurs.

- 4 modules sur deux ans
- Promotion 1 : 2016/2018
- Promotion 2 : 2017/2019



**Chaque module de formation comprend :**

- 6 séquences
- 6 animations pédagogiques

Les exercices préparatoires des animations pédagogiques sont compilés afin de constituer un dossier final à remettre à la fin de la formation.